



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES, section langues kanak : drehu, est constitué comme suit pour la session 2024 :

### **Présidente**

Mme Stéphanie GENEIX-RABAULT  
Maîtresse de conférences des universités

Académie de la NOUVELLE CALEDONIE

### **Secrétaire général**

M. Fabrice WACALIE  
Personne à compétences particulières

Académie de la NOUVELLE CALEDONIE

### **Secrétaire général adjoint**

M. Zénon WEJIEME  
Professeur certifié

Académie de la NOUVELLE CALEDONIE

### **Membres du jury**

Mme Annabel ESNAULT  
Professeure agrégée

Académie de la NOUVELLE CALEDONIE

M. Stéphane MINVIELLE  
Maître de conférences des universités

Académie de la NOUVELLE CALEDONIE

Mme Fanny PASCUAL  
Maîtresse de conférences des universités

Académie de la NOUVELLE CALEDONIE

Mme Virginie SOULA  
Maîtresse de conférences des universités

Académie de la NOUVELLE CALEDONIE

M. Jules Elé TOTO  
Professeur certifié

Académie de la NOUVELLE CALEDONIE

**Personnel administratif choisi en raison de son expérience en matière de gestion des ressources humaines**

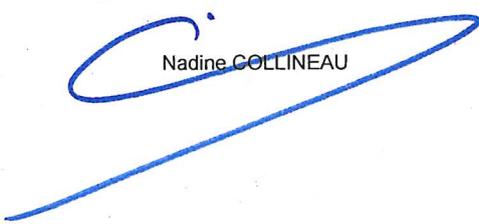
Mme Xavière ROLETTO  
Secrétaire générale adjointe d'académie

Académie de la NOUVELLE CALEDONIE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 février 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation  
et par délégation  
La sous-directrice du recrutement

  
Nadine COLLINEAU